Limiter ses pertes d'azote dans l'air - Comment agir ?

Le projet ParteN'Air vise à sensibiliser le secteur agricole au changement de pratiques pour réduire ses émissions d'ammoniac (NH_3)

En Bourgogne Franche Comté, **98% des émissions d'ammoniac dans l'air sont issus du secteur agricole, soit l'équivalent chaque année, de près de 96 000 t d'ammonitrate volatilisé.**

Les « règles d'or » pour diminuer ses émissions d'ammoniac :

Facilité de mise en œuvre : + / -

Ajuster la dose en fonction des besoins de la culture et des objectifs de rendement

- **Réaliser son Plan Prévisionnel de Fumure (PPF)**
- **Fractionner ses apports**
- **Utiliser des Outils d'Aide à la Décision (OAD)**

Epandre dans les bonnes conditions les effluents d'élevage et son azote minéral

- **Un temps peu venteux (< 19 km/h) pour limiter la volatilisation**
- **Juste avant ou sous une pluie fine pour « plaquer » l'azote au sol**
- **Température peu élevée (< 13 °C) pour limiter la volatilisation**

Bien choisir son engrais minéral azoté

- **Ammonitrate 33,5 : forme la plus rentable et la moins dépendante des conditions météorologiques**
- **Solution azotée : plus émettrice que l'ammonitrate et la moins efficace sur le plan agronomique**
- **Urée : la plus émettrice mais la plus économique**

Enfouir le plus rapidement possible pour limiter les pertes d'azote (<12h), dans l'idéal 6 h

- **Un fumier enfoui 12h après épandage émet 2 fois plus de NH_3 que s'il est enfoui dans l'heure**
- **Seuls les fumiers de bovin compact pailleux stockés 2 mois minimum peuvent réglementairement être enfouis dans les 24h, dans tous les autres cas l'enfouissement doit être réalisé dans les 12h**

Introduire des cultures bas niveaux d'intrants pour réduire les apports à l'échelle de la rotation

- **Une luzerne de 2 ans restitue 200 kg d'azote les 4 années suivantes : (40% en N1, 25% en N2 et N3, 10% en N4)**
- **Une prairie avec plus de 20 % de légumineuses permet de faire l'impasse sur la fertilisation azotée**

Privilégier des matériels d'épandage performants

- **La perte d'azote à l'épandage par une buse palette est de 50 % alors qu'elle n'est que de 5 % dans l'air avec un enfouisseur**
- **Des aides à l'investissement existent pour acquérir un matériel d'épandage plus performant**

Couvrir sa fosse pour limiter la volatilisation et les coûts d'épandage

- **Le volume à épandre est réduit : gain de temps et d'argent**
- **Le produit épandu présente une meilleure qualité agronomique**
- **Les odeurs sont réduites**

Dans le cadre de l'appel à projets AgriQAir – Agir ensemble en agriculture pour la qualité de l'air et le climat